



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 5768

Texte de la question

M. Bruno Le Roux attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation actuelle en République centrafricaine. Ce pays connaît, depuis ces dernières années, d'importants affrontements entre les citoyens centrafricains et le pouvoir central. Les Centrafricains ainsi que les Nations unies considèrent que la tenue d'un dialogue national sans exclusive permettrait de trouver les solutions appropriées pour rétablir une paix durable dans le pays. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle politique mène la France pour participer à la recherche d'une solution au différend qui met à feu et à sang ce pays.

Texte de la réponse

La République centrafricaine est un État se trouvant en situation « post-crise ». Le retour à la légalité institutionnelle a été entériné par les élections présidentielles et législatives du printemps 2005, mais ce pays demeure un État fragile. Le contexte politique reste marqué par l'absence de réelle administration sur une grande partie du territoire et un vide sécuritaire, notamment aux frontières. La population continue à subir les conséquences des affrontements récurrents entre rebelles et forces armées centrafricaines dans le nord-est et le nord-ouest, où plusieurs ONG et organismes onusiens ont relevé des exactions. L'action de la France, conjuguée à celle de ses partenaires de la CEMAC (Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale), des institutions financières internationales, de l'Union européenne et des Nations unies, vise à créer un cadre politique démocratique et stable en République centrafricaine. À ce titre, nous encourageons le dialogue politique et soutenons l'action du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RCA. La visite à Paris du Président Bozizé, les 19 et 20 novembre, a été l'occasion pour la France de rappeler la nécessité de progresser dans ce domaine tout comme dans celui de la lutte contre la corruption et dans le respect des droits de l'homme. Par ailleurs, la France se félicite de l'adoption en septembre de la résolution 1778, qui autorise une présence multinationale à l'est du Tchad et au nord-est de la RCA et elle participera à ce déploiement militaire européen. Nous estimons qu'il permettra de contenir tout débordement de la crise darfourienne, de prévenir les conséquences du vide sécuritaire qui prévaut dans cette région, et ainsi de contribuer à faciliter une résolution politique de la crise dans le nord-est de la RCA.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5768

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5880

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7802